

Stratégie nationale de l'efficacité énergétique à l'horizon 2030

Le contrat programme avec l'Agence nationale de l'efficacité énergétique devrait dégager près de 6 milliards de DH d'économies

La Stratégie nationale de l'efficacité énergétique à l'horizon 2030 sera déclinée au cours de la période 2017-2021 à travers un contrat programme qui sera signé entre l'État et l'Agence nationale de l'efficacité énergétique. De 2017 à 2021, l'accent sera mis sur les secteurs les plus énergivores.

La stratégie nationale de l'efficacité énergétique à l'horizon 2030 était au menu des travaux du Conseil de gouvernement de jeudi. Présentée par Aziz Rabbah, ministre de l'Énergie, des mines et du développement durable, cette stratégie vise à réduire la dépendance du Royaume qui importe pour plus de 52 milliards de DH de produits énergétique par an. Selon Mustapha El Khalfi, ministre chargé de la Société civile et des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, cette stratégie sera déclinée en contrat programme signé entre l'État et l'Agence marocaine de l'efficacité énergétique (AMEE). Ce contrat programme devrait permettre la mise en œuvre de mesures prévues au cours de la période 2017-2021. Au cours de cette première phase, l'accent sera mis sur les secteurs les plus énergivores, a précisé Mustapha El Khalfi. Il s'agit essentiellement du secteur du Transport, premier secteur consommateur d'énergie avec 38%, suivi des secteurs du bâtiment avec 33% et de l'industrie avec une part de 21% de la consommation énergétique finale. Le secteur agricole et l'éclairage public sont également ciblés, leur consommation étant de 8%.

Selon M. El Khalfi, la mise en œuvre d'un contrat programme dans le secteur de l'efficacité énergétique permettra au Maroc de réduire considérablement sa facture énergétique. Le



La facture énergétique a augmenté de 50% au cours des 4 premiers mois de 2017.

gouvernement table sur 6 milliards de DH d'économies. Aujourd'hui, la facture énergétique demeure élevée, compte tenu de la dépendance énergétique du Royaume de l'extérieur. Cette facture tourne autour de 52,5 milliards de dirhams annuellement, dont 93,3% importés de l'extérieur. Selon les dernières statistiques du ministère de l'Énergie, la facture énergétique a augmenté de 50% au cours des 4 premiers mois de 2017. Elle a grimpé à 22 milliards de DH contre 14,76 milliards au cours de la même période de l'année passée. Mais malgré sa dépendance énergétique, le Maroc a pu mettre en place un environnement institutionnel, juridique et organisationnel qui lui permet de garantir la durabilité de ce service et de diversifier ses sources d'énergie, tient à souligner M. El Khalfi. D'ailleurs, la stratégie nationale de l'efficacité énergétique se fixe

comme objectif principal d'atteindre 52% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, contre 34% en 2015, d'autant plus que la consommation énergétique devrait doubler d'ici 2030. Sur ce volet, la stratégie ambitieuse de réduire la consommation énergétique de 20% et sa dépendance énergétique à 82% à l'horizon 2030, contre 97% en 2008.

Compte tenu de l'importance de cette stratégie, le Conseil du gouvernement a décidé d'approfondir l'examen des mesures et des engagements des départements ministériels concernés et de vérifier les indicateurs à même de permettre une participation collective et une mobilisation au niveau de tous les secteurs concernés, a souligné M. El Khalfi en précisant que l'adoption de la stratégie nationale d'efficacité énergétique se fera au niveau d'un Conseil des ministres. ■

Soumaya Bencherki

La mise en œuvre d'un contrat programme dans le secteur de l'efficacité énergétique permettra au Maroc de réduire considérablement sa facture énergétique.